

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 30 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 30 janvier à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOZER Florence ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Cédric (*suppléant*) ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VIBERT Richard ; ZIEGLER Evelyne.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; GUILLOU Claudine à LE FLOC'H Patrick ; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; LOZAC'H Claude à LE GAOUYAT Samuel ; MOURET Patricia à LE GOFF Yannick ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Christian à CONNAN Josette ; TALOC Bruno à BURLLOT Gilbert.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; GAREL Pierre-Marie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; PONTIS Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; RASLE-ROCHE Morgan ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	10
Votants	71
Absents	17

DEL2024-01-021

MILMARIN : PROJET D'EXPLOITATION « RACONTER LA FAÇADE MARITIME DE LA BAIE DE PAIMPOL À L'ESTUAIRE DU TRIEUX »

Le comité de pilotage de Milmarin réuni le 8 septembre 2023 s'est prononcé pour l'organisation d'expositions temporaires au sein de cet espace, permettant de faire revenir le public, de contribuer à la programmation culturelle du territoire, de traiter la variété des sujets maritimes en lien avec le quartier maritime de Paimpol et au-delà. Il est rappelé que le deuxième espace d'exposition consacré à la marine marchande est permanent.

Cet espace abritera des expositions de durée variables, respectant l'identité de Milmarin : faisant la part belle à l'humain et notamment les marins au cœur de l'aventure maritime, traitant de sujets en lien avec le patrimoine local, dans une scénographie ludique, moderne et de qualité professionnelle.

Jusqu'au 1^{er} juillet 2024, une exposition consacrée à l'écrivain et marin Pierre Loti est installée dans cet espace. Concernant la prochaine exposition, le comité de pilotage de Milmarin s'est prononcé en faveur d'une **exposition racontant la façade maritime de l'Agglomération, de la baie de Paimpol au Trieux : un littoral mais aussi un fleuve, ses gens, ses activités, ses lieux, passés et présents.**

Trois grandes thématiques transversales seront ainsi abordées : la pêche (actuelle et passée), la marine de commerce (fluviale, au cabotage, et la formation des marins de commerce dans la région) et les enjeux liés aux Nouvelles Energies Marines. Bien que majoritairement tournée vers la mer, l'exposition s'efforcera de tisser des liens avec les communes rétro-littorales, également concernées par ces sujets. L'exposition fera l'objet de deux ans d'exploitation à Milmarin (juillet 2024-avril 2026). Pour développer plus en avant certaines thématiques, diffuser les propositions culturelles **et expérimenter la mise en place de projets d'Education Artistique et Culturelle en propre par l'Agglomération, il est proposé en 2025 la mise en place d'un parcours sur les 6 communes directement concernées par le sujet** : Plouézec, Paimpol, Ploubazlanec, Plourivo, Quemper-Guézennec et Pontrieux.

Cela permettra de susciter l'intérêt et l'appropriation des habitants, de diffuser les flux touristiques vers les communes et de créer un véritable **circuit de la maritimité**. Ces dispositifs se veulent innovants et hybrides : mobilier urbain et artistique, cabine sonore, jeu de société, mapping, belvédère d'observation...

Une dynamique participative sera enclenchée en mobilisant une classe de chaque commune (cycle 3, collège ou lycée) pour concevoir avec un artiste le dispositif de sa commune. Pendant l'année scolaire 2024-2025, ces 6 classes creusent, imaginent, réinventent, questionnent la relation de leur commune avec la mer ou le fleuve.

OBJECTIFS

- Utiliser le vecteur culturel pour créer un récit commun et renforcer le lien entre les communes littorales, fluviales et au-delà,
- Impliquer les habitants, notamment les jeunes, et les acteurs du secteur maritime pour raconter « leur » territoire,
- Valoriser le patrimoine et l'actualité de ce secteur auprès des visiteurs de passage et des habitants grâce à une médiation innovante,
- Recenser, collecter, documenter de manière scientifique les thématiques retenues, qu'elles soient historiques ou d'actualité.

RESULTATS ATTENDUS

- Création d'une exposition sur la façade maritime de l'Agglomération et exploitation pendant 2 ans à Milmarin,
- Lancement d'un projet d'EAC dans 6 communes du territoire et création d'un parcours d'interprétation,
- Mise en itinérance de l'exposition de Milmarin.

Ce projet contribuera également au développement de 3 stratégies en cours d'élaboration ou de mise en œuvre à l'Agglomération :

- La politique culturelle,
- Le schéma du tourisme et des loisirs,
- La stratégie Nouvelles Dynamiques Territoriales.

CALENDRIER

2024 Année 1	2025 Année 2	2026 Année 3
Février à avril - Ecriture des contenus et conception des outils de médiation. Mai et juin - Impressions des supports, début de la communication. Juillet - début de l'exploitation de l'exposition à Milmarin Septembre - début du programme d'animations en lien avec l'exposition	Janvier à juin - Mobilisation d'un groupe scolaire de chacune des 6 communes et d'un artiste (projet EAC) pour concevoir un volet de l'exposition hors les murs sur leur territoire Juillet - lancement du parcours et communication pour la saison touristique	Avril - Fin de l'exploitation de l'exposition à Milmarin, départ en itinérance dans les communes de l'exposition et lancement d'une nouvelle exposition temporaire à Milmarin

PLAN DE FINANCEMENT (en annexe 1)

Le budget dispose d'un volet fonctionnement et d'un volet investissement. Il est proposé de solliciter un financement extérieur pour 80 % du budget.

Le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) paraît particulièrement adapté par son axe « La maritimité, une culture à partager ».

Un appel à projets existe également à la Région Bretagne pour la mise en œuvre de médiations innovantes autour du patrimoine maritime et littoral.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Valide le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération ;
- Demande à bénéficier des aides au titre du fonds FEAMPA ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des fonds européens.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Yannick LE GOFF